

Allocution d'ouverture de Mme Amina Bouayach
Présidente du Conseil national des droits de l'Homme
Forum des droits de l'Homme d'Essaouira
Essaouira, le 21 juin 2019

Mesdames et Messieurs,

Bienvenus au Forum des droits de l'Homme organisé par le CNDH en partenariat avec l'Université Mohammed V de Rabat et les organisateurs du Festival Gnaoua.

C'est un réel plaisir pour moi que de partager avec vous, ce matin, ces quelques moments de réflexion, de conscience et d'échange à l'ouverture de ce forum qui rassemble des femmes et hommes, artistes, intellectuels, écrivains et acteurs de différents horizons et au milieu de l'effervescence extraordinaire du Festival Gnaoua.

J'aimerais par la même occasion, exprimer ma joie d'intervenir ici en tant que présidente du Conseil national des droits de l'Homme, dans la ville d'Essaouira, qui est, à l'instar des autres coins du Royaume du Maroc, une terre de dialogue et de diversité et un lieu d'échange. Les éditions précédentes du Forum des droits de l'Homme avaient abordé des problématiques qui interpellent la conscience et les acteurs des droits de l'Homme. Cette fois, et dans le prolongement de cette dynamique, le choix de la question de lutte contre la culture de la violence trouve son explication dans notre volonté institutionnelle et personnelle d'agir par une multiplicité de démarches de prévention, de déconstruction mais surtout de consolidation des moyens de promotion des principes des droits humains et de convergence des civilisations.

CHERS AMIS

« L'ignorance mène à la peur, la peur mène à la haine et la haine conduit à la violence. Voilà l'équation. » Ainsi résumait, avec élégance Ibn Rushd, une constante de notre nature humaine : la peur de l'inconnu. L'équation dont il parlait, au XIIème déjà, est toujours d'actualité : la culture reste la meilleure arme contre la violence, la confrontation. C'est pour cette raison même, que j'évite de parler de culture de la haine. Car la haine est un leurre, elle cache toujours en elle, l'instinct de la peur.

Mais l'Homme, être social par excellence, effrayé par la solitude, apprend très tôt, à dompter sa nature; comme il apprend à naviguer les océans en regardant les étoiles du ciel. L'Homme a su créer, en effet, un système, aiguisé par le temps, et plus tenace donc, à même

de combattre l'instinct individualiste à l'origine de toute haine.

Je dis bien individualiste, car la haine d'autrui commence toujours par la haine de l'autre, avant de se généraliser à sa tribu, son identité, son essence, perçue comme telle.

Paul Ricœur disait que « la tolérance mettait en jeu, à un niveau beaucoup plus profond que les institutions, les attitudes foncières à l'égard d'autrui ».

La tolérance, bien qu'elle soit institutionnalisable et construite par les sociétés, une fois acquise, devient irréfléchie, intuitive, instinctive même.

Ainsi, les sociétés les plus prospères, furent-elles, celles ayant réussi à faire de la tolérance de l'autrui, au-delà des limites de l'individu isolé, une donnée structurelle.

Chaque fois qu'un crime, une violence, une haine, sont commis par un individu, c'est la société entière qui, en un mouvement, se soulève, proteste, condamne, et, en fin de compte, exprime ce qu'elle est.

La tolérance est, de ce fait, une invention sociétale. La diversité, d'ethnie, de religion, de langue, d'opinion, d'une part, l'impératif de survie, de l'autre, menèrent, très tôt dans notre histoire, au frottement permanent duquel advint la tolérance, nécessaire au développement de chaque société & mesure de son avancement.

Parler de la culture de la tolérance, c'est parler de cette invention. On appelle tolérance, le mode de transmission de cet artefact naturel qui, au-delà du compréhensible, joue un rôle essentiel dans l'évolution de l'Homme et des sociétés.

Nous n'avons donc pas, mesdames et messieurs, besoin de désespérer des guerres, du terrorisme et du communautarisme. Bien qu'ils soient omniprésents, ils seront toujours confrontés à cette arme que l'homme a su fabriquer, que les siècles perfectionnèrent, et que les constitutions consacrèrent.

La Déclaration universelle des droits de l'Homme, dans son article 26, rappelle que « l'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux... ».

Je ne pouvais mieux conclure moi-même : il n'y a pas de respect de la dignité de l'autre, sans éducation. Apprendre à tolérer est un droit.

Au Maroc, ce droit, cette liberté, furent l'une des premières expressions de sa civilisation.

Faisons de la force de la culture au Maroc et ailleurs, un des outils idoines pour contrer celle de la violence.

Je souhaite plein succès à vos travaux et je vous remercie.

